



PREFET DE CORSE

Ajaccio, le 14 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE n° 17

***Xylella fastidiosa* : point de situation au 14 septembre 2015**

Les prélèvements effectués – près de 1000 depuis l'identification du premier cas de *Xylella fastidiosa* en Corse le 22 juillet dernier – et les enquêtes épidémiologiques menées quotidiennement ont permis d'identifier onze nouveaux foyers de la bactérie, portant le nombre total de foyers à 78 sur l'île.

Deux de ces nouveaux foyers sont situés en Haute-Corse, sur la commune de Calvi.

Les végétaux positifs sont à ce jour tous contaminés par la sous-espèce *multiplex* de la bactérie, et font l'objet d'un traitement adapté, prévu par l'arrêté préfectoral du 10 août 2015.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons est disponible sur le site www.corse.gouv.fr.